

# MAIRIE DE SAINT-CYR-SUR-LE-RHONE

04.74.53.19.38

[stcysurlehone@gmail.com](mailto:stcysurlehone@gmail.com)

[www.stcysurlehone.fr](http://www.stcysurlehone.fr)

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 29 mai 2017

### INFORMATIONS COMMUNALES N° 04/2017

Présents : Claudine PERROT-BERTON, Michel MONTMEAS, Catherine RODDE, Gilbert VAUDAINE, Michèle ROUBIN, Stéphane RECORIS, Marie-France AVALLET, Laurent SOY, Noëlle DE MARIA, Pascale BRECHARD, Frédéric France, Vincent DELLOYE.

Excusés : Sébastien SCHNEIDER, Isabelle OLIVER, Diane MOURIER.

Le Conseil Municipal de SAINT-CYR-SUR-LE-RHONE s'est réuni à la Mairie le 29 mai dernier, sous la présidence de Madame Claudine PERROT-BERTON, Maire.

#### ⇒ **Portage de repas à domicile**

- Mise en place d'une convention avec Saint-Romain-en-Gal qui fournit les repas aux personnes ayants droit sur notre commune. Les frais de personnel et de transport seront à rembourser à la Municipalité de Saint-Romain. Ce contrat est reconductible chaque année sur une période de 5 ans. Le Conseil Municipal est favorable à la signature de cette convention par Mme Le Maire.

- Le repas sera refacturé au prix de 6,50€ aux bénéficiaires ; vote favorable du Conseil Municipal.

#### ⇒ **SIEMLY : modification des statuts du syndicat**

Une délibération est prise en faveur de l'adhésion de la commune de Riverie au Syndicat des Eaux des Monts du Lyonnais.

#### ⇒ **Convention avec le Département : projet « bébé lecteur »**

Un album « Bébé lecteur » sera remis à partir de cette année à tous les petits rhodaniens de moins de 3 ans par le département et l'abonnement bibliothèque sera gratuit pour sa famille pendant un an. Cette action est un engagement contre l'illettrisme dont une dernière estimation montre que 6% des Français sont touchés.

#### ⇒ **Convention avec la CCRC : Mise en œuvre de la signalisation d'information locale**

La CCRC a mis en place une convention pour harmoniser la signalétique touristique, appelée Signalisation d'Information Locale, au sein de la communauté des communes. Actuellement 3 prestataires (2 vigneron, 1 chambre d'hôte) sont concernés sur notre commune par cette signalétique.

Le Conseil Municipal se prononce en faveur de la signature de cette convention par Mme le Maire.

#### ⇒ **Salle des fêtes : tarif chauffage**

Le Conseil Municipal se prononce en faveur d'un réajustement des prix du chauffage de la salle des fêtes, le forfait sera désormais plus cohérent avec ce que la Municipalité paye réellement au prestataire énergétique. Le prix passera donc de 25€ à 40€ pour le forfait de location 1 jour et de 43€ à 80€ pour le forfait week-end.

#### ⇒ **Appel à projet 2017-2018 : rénovation de la salle des fêtes (Maison du Temps Libre)**

Une présentation du projet de rénovation va être faite au Département avant le 31/07. En substance, les travaux devraient concerner : isolation thermique, réfection du toit, réagencement de la cuisine, huisserie, accessibilité. Le Conseil Municipal donne mandat à Mme le Maire pour solliciter une aide au département.

#### ⇒ **IAT / IFTS 2017**

Par délibération, le Conseil Municipal approuve le renouvellement des indemnités IAT (Indemnités d'Administration et de Technicité) et IFTS (Indemnités Forfaitaires pour Travaux Supplémentaires) versées au personnel communal et mandate Mme le Maire pour en définir le montant et l'attribution (sommes plafonnées).

#### ⇒ **Fusions**

##### **EPCI : Vienne + CCRC**

La fusion est en cours, la CCRC se rapproche de ViennAgglo. Des travaux sont initiés avec une coordination au niveau des DGS et des Maires des 29 communes concernées.

**Fusion commune nouvelle** : en l'état des choses, aucune avancée mais c'est plutôt un diagnostic qui va être dressé à l'occasion de différentes commissions entre les élus de St Cyr, Ste Colombe et St Romain en Gal.

#### ⇒ **Questions diverses**

- **Ruches à déclarer** : La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue. Elle participe à la gestion sanitaire des colonies d'abeilles, la connaissance de l'évolution du cheptel apicole et la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française, Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

- **Jobs d'été** : Besoin d'aide pour faire vos petites courses, promener ou garder vos animaux, tondre votre pelouse, etc...

De nombreux jeunes entre 16 et 17 ans sont à la recherche de petits « boulots ».

Le Point Information Jeunesse propose de vous mettre en contact avec un jeune pour toutes ces petites tracasseries du quotidien.

Dès 16 ans, les mineurs peuvent percevoir des chèques emploi service (CESU), et vous, vous pouvez bénéficier d'une réduction ou un crédit d'impôt jusqu'à 50 % des sommes versées.

Contactez-nous au 04-74-56-89-46 ou sur [jeunesse@cc-regiondecondrieu.fr](mailto:jeunesse@cc-regiondecondrieu.fr)

- **Anim'Jeunes** : Pour vous inscrire, deux solutions :

- renvoyer par mail le coupon d'inscription présent à la fin de la plaquette, dûment complété et signé
- remplir le formulaire présent en ligne sur le site de la CCRC, qui sera mis en ligne la semaine prochaine

Pour tout besoin de renseignements complémentaires, merci de me contacter :

Par mail : [animjeune@cc-regiondecondrieu.fr](mailto:animjeune@cc-regiondecondrieu.fr)

Par téléphone : 04 74 56 89 46

Programme Inter-Vacances

Le programme Mai-Juin est disponible au téléchargement sur ce lien :  
<http://cc-regiondecondrieu.fr/sites/default/files/ccrc/fichiers/jeunemploi/programme%20mai%20juin%202017.pdf>

**- La bibliothèque communique :**

Votre bibliothèque se réorganise : Samedi matin ouverture de 10h à 12h30 (au lieu 12h)

A l'occasion de votre visite, vous découvrirez un aménagement plus convivial qui vous permettra d'échanger vos impressions sur nos ouvrages autour d'un petit café, d'un thé ou d'un verre de jus fruits accompagné de petits gâteaux.

Les horaires des autres permanences restent inchangés.

Horaires d'été :

La bibliothèque reste ouverte aux heures habituelles jusqu'au 15 juillet.

Permanences assurées le samedi 22 et le samedi 29 juillet.

N'hésitez pas, vous pourrez emprunter plusieurs livres pour les vacances. Lors du dernier achat, nos collègues ont choisi de très bons livres, venez à la bibliothèque les découvrir.

*Fermeture du 31 juillet au 28 août 2017.*

Toute l'équipe de bénévoles de la bibliothèque vous souhaitent de bonnes vacances !

**- Chasse :** Pour lutter contre les dégâts causés aux cultures et aux jardins, des tirs d'été (au lever du jour et à son coucher) vont avoir lieu. Le but étant de réguler les populations de grands gibiers.

**- Classe en 7 :**

Qu'est-ce que les classes en « 7 » ou les conscrits ?

Ce sont les personnes nées en unité « 7 » ; 2017-2007-1997-1987-1977-1967-1957-1947-1937-1927-1917...

A l'origine, il semble que c'étaient les appelés pour l'armée qui étaient de la même année. Dans notre cas, le but est de faire se rencontrer ou revoir toutes les générations de l'unité « 7 » de la commune, pour faire une fête des « Classes en 7 » le **23 septembre 2017**, mais aussi de se rencontrer en organisant des manifestations. Manifestations et fête ouvertes à tous, sous réserve de disponibilités. (Chapeau offert aux classards).

. Randonnée gourmande, dimanche 3 septembre

. Soirée, samedi 23 septembre salle des fêtes de St Cyr sur le Rhône

Info site : <http://stcyrurlehone.fr/les-classes/>

**- RAPPEL :**

Nous constatons très souvent que des habitants se servent des containers à l'arrière de la MTL à leurs fins personnelles. Nous vous rappelons que ces poubelles sont exclusivement mises à la disposition des locataires de la salle... Si la capacité de votre poubelle est insuffisante à votre domicile, vous devez prendre contact avec la mairie pour résoudre ce problème...

De plus, les terrains incultes ne sont pas des décharges (déchets verts, gravats, ...). La gendarmerie a été informée de ces incivilités.

**- Rectification adresse mail :** Câbles et poteaux France Telecom : Vous pouvez signaler un câble ou un poteau France Telecom cassés en envoyant un message à : [dommages-reseaux@orange.com](mailto:dommages-reseaux@orange.com). Vous pouvez joindre des photos.

**- Refuge de Gerbey :** une élève de CM2 de l'école de St Cyr sur le Rhône organise une collecte de couvertures et/ou serviettes usagées pour les animaux. A déposer en mairie au plus tard le 30 juin.

<b>AGENDA</b>		
24 juin		Kermesse Ecole au Lacat
2 septembre	A partir de 8h	Forum des Associations